



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 73

TROISIÈME SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle poursuit ses travaux en comité jusqu'à midi, puis examine les affaires courantes, après quoi elle se forme de nouveau en Comité des subsides, comme convenu.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M^{me} SMITH (Fort Garry), au nom de M. SCHULER, avec le consentement de l'Assemblée — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (M. Wilson, D. Parisien, G. Nixon et autres)

M. HELWER, au nom de M. MAGUIRE, avec le consentement de l'Assemblée — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire de l'achèvement de l'élargissement à quatre voies de la route transcanadienne entre Virden et la frontière de la Saskatchewan une priorité fiscale immédiate de son gouvernement et de prendre les mesures nécessaires pour que les travaux commencent au cours de l'année de construction 2002. (W. Soder, P. Stonehouse, K. Mitchell et autres)

Lecture et dépôt de pétitions :

M^{me} SMITH (Fort Garry), au nom de M. SCHULER, avec le consentement de l'Assemblée — L'Assemblée législative du Manitoba demande au ministre de l'Éducation de revenir sur sa décision de séparer en deux la division scolaire de Transcona-Springfield et de permettre qu'elle demeure inchangée ou d'envisager immédiatement de convoquer une réunion de la Commission des renvois afin de trancher la question. (J. Komarnisky, D. Johnson, R. Johnson et autres)

M. HELWER, au nom de M. MAGUIRE, avec le consentement de l'Assemblée — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire de l'achèvement de l'élargissement à quatre voies de la route transcanadienne entre Virden et la frontière de la Saskatchewan une priorité fiscale immédiate de son gouvernement et de prendre les mesures nécessaires pour que les travaux commencent au cours de l'année de construction 2002. (G. Rowan, M. Roach, B. Freeman et autres)

Mardi 30 juillet 2002

M. MARTINDALE — Adoption par l'Assemblée législative du Manitoba de la *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège William et Catherine Booth de l'Armée du Salut*. (Collège William et Catherine Booth de l'Armée du Salut)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M. DYCK, M^{me} ASPER ainsi que MM. HAWRANIK, AGLUGUB et CUMMINGS font des déclarations de député.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

La séance est levée à 16 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke